

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUIN 2021

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le **23 juin 2021** à 19 h 00.

PERSONNES PRÉSENTES :

Siège #1 - Monsieur Pierre Lemay
Siège #2 - Monsieur Sylvain Pillenière
Siège #3 - Monsieur Philippe Jean
Siège #4 - Monsieur Michel Landry
Siège #5 - Monsieur Guy Durand
Siège #6 - Monsieur Gérald Lemay

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Jean Bergeron, maire.

Madame Sandra Bélanger, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

M. Pierre Lemay est présent à la rencontre à partir de 19 h 58

212-06-2021

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Embauche - Secrétaire-trésorière adjointe

3.2 - Démission - Responsable des loisirs, des événements culturels et communautaires

3.3 - Ouverture de poste - Responsable des loisirs et des communications

3.4 - Autorisation de travaux - C.A.D.E.F.

3.5 - Système d'alimentation et de distribution de l'eau potable / Correctifs et optimisation (Débitmètre)

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par Michel Landry

Appuyer par Gérald Lemay

D'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

3 - SUJETS À DISCUTER

213-06-2021

3.1 - Embauche - Secrétaire-trésorière adjointe

Considérant que le Conseil municipal, par la résolution 149-05-2021, a autorisé l'ouverture d'un poste au titre de « Secrétaire-trésorier (ière) adjoint (e);

Considérant que pour donner suite au dépôt des candidatures et du processus de sélection, le comité de dotation a remis sa recommandation aux membres du Conseil municipal;

Que, à la suite de la recommandation du comité de dotation, le Conseil municipal autorise l'embauche de Mme Caroline Lamothe à titre de secrétaire-trésorière adjointe;

Que, Mme Lamothe est engagée à titre probatoire pour une année qui prendra fin le 12 juillet 2022, et par la suite, selon les évaluations probatoires pourra être recommandée pour un poste permanent;

Un membre du Conseil demande le vote

Trois membres sont en accord

Un membre vote contre cette décision

Adopté à l'unanimité des conseillers suivants

M. Guy Durand déclare son intérêt

M. Pierre Lemay est absent

214-06-2021

3.2 - Démission - Responsable des loisirs, des événements culturels et communautaires

Il est proposé par Gérald Lemay

Appuyé par Sylvain Pillenière

Que, le Conseil municipal prend acte et accepte la démission de M. Luc Pelletier à titre de « Responsable des loisirs, événements culturels et communautaires » qui a été déposé à la direction générale le 21 juin 2021;

Que, M. Pelletier avise qu'il quittera son poste le 5 juillet prochain;

Que, le Conseil municipal remercie M. Pelletier pour les services rendus durant son mandat.

Adopté à l'unanimité des conseillers suivants

215-06-2021

3.3 - Ouverture de poste - Coordonnateur des loisirs et de la vie communautaire

Considérant que, par la résolution 214-06-2021, il y a un poste à pourvoir au secteur des loisirs;

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Appuyé par Guy Durand

Que, le Conseil municipal autorise la direction générale, en collaboration avec le comité de dotation, à faire le nécessaire pour lancer la mise en candidature pour le poste au secteur des loisirs.

Adopter à l'unanimité des conseillers présents

216-06-2021

3.4 - Autorisation de travaux - C.A.D.E.F.

Considérant que l'organisme la C.A.D.E.F. est un organisme bénévole qui s'occupe de la gestion du Quai pour la municipalité de Lotbinière;

Considérant que nous avons reçu les demandes pour l'entretien de ce secteur pour la saison 2021;

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Appuyé par Philippe Jean

Que, le Conseil municipal autorise l'acquisition de biens et services pour l'entretien du Quai tel que la nomenclature présentée par l'organisme au montant de 9 080.00 \$ plus taxes si applicables;

Que, la dépense soit inscrite au code budgétaire 02.621.10.685

Que, le revenu soit inscrit au code budgétaire 01.234.10.090

Adopter à l'unanimité des conseillers présents

217-06-2021

3.5 - Système d'alimentation et de distribution de l'eau potable / Correctifs et optimisation (Débitmètre)

Considérant que par la résolution 208-06-2021 nous avons autorisés des travaux pour l'amélioration de la ligne de chloration et le cloisonnement de la chloration;

Considérant que de notre partenariat avec Leclercville nous avons, par suite d'une rencontre du comité de l'eau, de construire la chambre de débitmètre de type économique;

Considérant que de cette rencontre nous recevrons un calendrier de planification des différents travaux à venir et une résolution de la municipalité de Leclercville indiquant son partenariat aux travaux de correction et optimisation du système d'alimentation et de distribution de l'eau potable;

Il est proposé par Gérald Lemay

Appuyé par Pierre Lemay

Que, le Conseil municipal autorise les travaux en sujet du débitmètre tel que décrit à l'étude préliminaire de STANTEC pour un montant de 120 960.00 \$ plus taxes si applicables;

Que, les travaux soient imputés au code budgétaire 23.052.14.721;

Que, la direction générale valide l'insertion des dépenses au programme TECQ 2019-2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

218-06-2021

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 h 18.

Constat

Par sa signature, le Maire, reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, renonce à l'exercice de son droit de veto.

Jean Bergeron
Maire

Sandra Bélanger
Directrice générale & secrétaire-trésorière

FIN DU PROCÈS-VERBAL